



Paraît le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE

DE—OF

Montreal

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal
Official organ of the Corporation of the City of Montreal
CANADA

ANNUAL

Deuxième année - No. 21
Second year -

26 Juin 1905
June

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"
City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

Deliberations

des Commissions, etc

of Committees, etc

COMMISSION DES FINANCES

Compte-rendu de l'assemblée du 16 juin

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting held the 16th of June.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Sadler, L.-A. Lapointe, Ekers, Carter, Payette et DeSerres.

—Soumise et lue une requête de l'Association des Photographes Professionnels, demandant que soit imposée une licence aux photographes ambulants.

Renvoyée aux avocats de la Ville et au surintendant du département des licences pour examen et rapport; en attendant, la loi devra suivre son cours, et de demander aux avocats de la Ville si une taxe peut être imposée aux institutions qui prennent des photographies dans la Ville dans un but commercial.

—Soumise et lue une requête de certains contribuables de la Ville de St-Henri, que certains lots qui doivent être vendus par la Ville de Montréal, le 20 courant, soient offerts en vente "en bloc", vu que les autorités ecclésiastiques de la paroisse de Ste-Elizabeth du Portugal se proposent d'ériger une église à cet endroit. Vu les circonstances particulières qui se rattachent à cette affaire, il est

Résolu: De ne pas accéder à cette requête.

Sur proposition de M. l'échevin Sadler,

—Il est

Résolu: Que la résolution de la Commission ayant trait à la vente de ces lots, adoptées le 19 mai, soit reconsidérée et rap-

(MM. les échevins Payette et Lapointe dissidents).

Sur proposition de M. l'échevin Ekers,

—Il est

Résolu: Que le terrain à être vendu par la Ville dans la municipalité de St-Henri, le 20 courant, soit offert en vente à des prix non moindres que les suivants, savoir:

- (1) Les lots ayant front du côté sud de la rue Notre-Dame 40c le pied
- (2) Les lots en arrière de la rue Notre-Dame 15c le pied
- (3) Le lot cadastral No 1721-63, dont la superficie est de 3,572 pieds, du côté nord de la rue Notre-Dame 12½c le pied

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Lapointe, L.-A., Ekers, Carter, Payette and DeSerres.

—Submitted and read a petition from the Professional Photographers' Association, asking that a license be imposed on itinerant photographers.

Referred to the City Attorneys and Superintendent of License Department for examination and report, the law, in the meantime, to follow its course, and to request the City Attorneys whether a tax may be imposed upon the institutions in the City who take photographs for the purpose of selling the same.

—Submitted and read a petition from certain ratepayers in the City of St. Henry asking that certain lots to be sold by the City, on the 20th inst., be offered for sale "en bloc", inasmuch as the ecclesiastical authorities of the Parish of St. Elizabeth du Portugal desire to erect a church thereon. Owing to the particulars circumstances of the case, it was

Resolved: Not to entertain said request.

On motion of Ald. Sadler,

—It was

Resolved: That the resolution of this Committee concerning the sale of said lots adopted on the 19th of May be reconsidered and repealed.

(Ald. Payette and Lapointe dissenting).

On motion of Ald. Ekers,

—It was

Resolved: that the land to be sold by the City in the Municipality of St. Henry, on the 20th inst., be offered for sale at not less than the following prices viz:—

- (1) Lots fronting on the South side of Notre-Dame street 40c per foot
- (2) Lots in rear of Notre-Dame street 15c per foot
- (3) Cadastral No. 1721-63, superficial area 3572 feet, North side of Notre-Dame street 12½c per foot